

En 2006, le pays a consacré 53,1 milliards d'euros à l'enseignement du second degré, soit 43,8 % de la dépense intérieure d'éducation. Depuis 1980, la dépense moyenne par élève a crû de 61 % en prix constants pour s'établir à 8 810 euros en 2006.

En 2006, le pays a consacré 53,1 milliards d'euros au second degré (activités d'enseignement et activités liées), soit 43,8 % de la dépense intérieure d'éducation contre 44,9 % en 1980. Stable au début des années quatre-vingt-dix, cette proportion connaît une légère hausse de 1996 à 2001, puis décroît ces dernières années.

En prix constants, la dépense pour le second degré a augmenté de 80 % entre 1980 et 2006 soit près de 2,3 % par an. On peut estimer que la dépense par élève a crû de 61 %. Moins forte que dans le premier degré, cette hausse résulte, surtout dans les années 1990, d'une part de l'amélioration de la carrière des enseignants, parmi lesquels agrégés et certifiés sont de plus en plus nombreux (cf. *indicateur 03*), d'autre part des conséquences des lois de décentralisation. En effet, suite au transfert des crédits d'apprentissage, de transports scolaires (à partir de 1984), de fonctionnement des collèges et lycées (1986) et d'équipement de ces établissements (progressivement à partir de 1986), les départements et les régions ont massivement participé à la dépense d'éducation dans le second degré. En 2006, elle reste financée à hauteur de 73,0 % par l'État, qui prend en charge la quasi-totalité des dépenses de personnels (avant le transfert des TOS). Les collectivités territoriales assurent 14,6 % du financement initial, avant transfert des dotations de l'État, DRES et DDEC.

Les comparaisons internationales de dépense moyenne par élève montrent que la France continue de présenter un coût relativement élevé

dans l'enseignement secondaire : environ 8 650 équivalents-dollars en 2003, contre 6 960 pour la moyenne des pays de l'OCDE.

En 2006, un collégien coûte 7 960 euros, un lycéen 10 320 euros en enseignement général ou technologique, 10 380 euros en enseignement professionnel. Depuis 2003, le coût du lycéen professionnel a cessé d'augmenter et se rapproche de celui du lycéen général et technologique, les effectifs de LP étant orientés à la hausse contrairement à ceux de LEGT.

Une scolarité commencée à l'âge de trois ans et menant à un baccalauréat général et technologique sans redoublement est évaluée à 102 070 euros en 2006, contre 71 760 euros en 1990 (aux prix 2006), soit une augmentation de 42 %. Une scolarité menant à un baccalauréat professionnel en 16 ans est évaluée à 112 590 euros, soit une augmentation de 35 % depuis 1990.

Les montants des dépenses de la dernière année sont provisoires. La dépense d'éducation pour le second degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la métropole pour l'enseignement et les activités liées : cantines et internats, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc., pour la partie correspondant au second degré.

L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN-MESR-DEPP
Pour les comparaisons
internationales : OCDE
Champ : métropole + DOM, ensemble

01 La dépense d'éducation pour le second degré (y compris apprentissage niveau secondaire*)

métropole + DOM

	1980	1990	2000	2005	2006
DIE pour le second degré*					
aux prix courants (en milliards d'€)	12,8	30,7	47,9	51,6	53,1
aux prix de 2006 (en milliards d'€)	29,6	39,7	53,8	52,7	53,1
Part dans la DIE (en %)	44,9 %	45,2 %	45,5 %	43,8 %	43,8 %
Dépense moyenne par élève*					
aux prix de 2006 (en €)	5 400	6 620	8 660	8 680	8 810
Structure du financement initial (en %) **					
État				72,7	73,0
<i>dont MEN</i>				67,3	67,7
Collectivités territoriales				14,8	14,6
Autres administrations publiques et CAF				2,3	2,2
Entreprises				1,8	1,8
Ménages				8,4	8,3

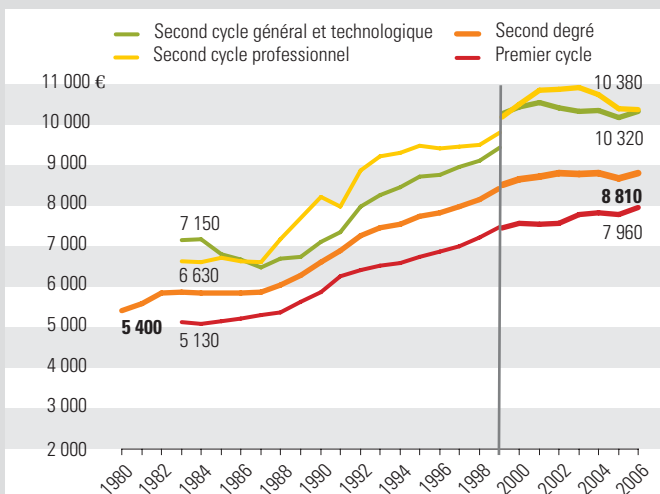
(*) La réévaluation de la DIE (voir méthodologie indicateur 01) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2006.

Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

(**) La structure du financement initial du second degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

Source : MEN-MESR-DEPP

03 Évolution de la dépense moyenne par élève du second degré aux prix 2006 (1980-2006)



En 1999 il y a une rupture de série due à la rénovation du compte (changement de périmètre – métropole + DOM –, revalorisation des charges sociales rattachées, des dépenses des ménages notamment).

Source : MEN-MESR-DEPP

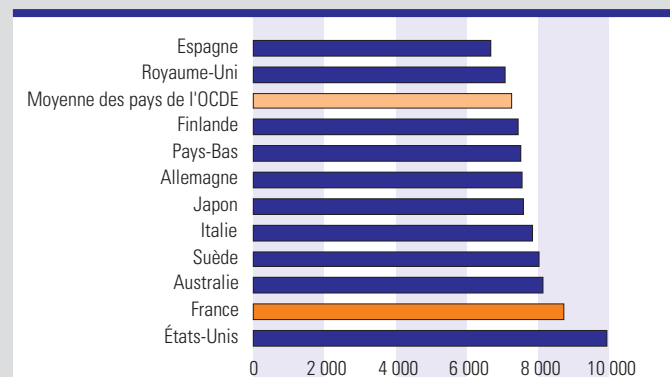
02 Dépense théorique pour quelques scolarités-types, sans redoublement (aux prix de 2006, en euros)

Scolarités-types	Durée totale	Dépense totale (aux prix de 2006)	
		1990	2006
BEP 2 ans	14 ans	66 900	91 840
Baccalauréat général et technologique	15 ans	71 760	102 066
Baccalauréat professionnel	16 ans	83 330	112 590

Source : MEN-MESR-DEPP

Dépense moyenne pour un élève du secondaire

Public et privé, en équivalents-dollars (2004)



Source : OCDE, édition 2007 de *Regards sur l'éducation*